

CHAMPIONNAT VETERANS saison 2025-2026

Documents de référence : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur

Article 1 : Conditions de Participation

Le Championnat est réservé aux licenciés compétition de la FFTT de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours. Les classements pris en compte sont ceux de la phase en cours.

Les règlements fédéraux seront appliqués. La preuve de la possession de la licence est obligatoire suivant les règles définies par le règlement fédéral.

Le droit d'engagement à l'échelon régional est fixé à **15 €** par joueur (Ligue). Les factures seront envoyées aux clubs. Tout forfait non excusé sera sanctionné d'une pénalité financière de **20 euros**.

Article 2 : Conditions Matérielles

Les balles plastique homologuées ITTF seront fournies par les compétiteurs.

Article 3 : Déroulement de la compétition

Dans chaque tableau, en fonction du nombre d'engagés, la formule sera adaptée :

- Poule unique
- Poules puis tableau à élimination directe avec classement des quatre premiers
- Poules puis tableau à classement intégral

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Article 4 : Tableaux

18 tableaux sont organisés :

1- Tableau V40-V45 Messieurs : Agés de 40 à 49 ans

2- Tableau V50-V55 Messieurs : Agés de 50 à 59 ans

3- Tableau V60 Messieurs : Agés de 60 à 64 ans

4- Tableau V65 Messieurs : Agés de 65 à 69 ans

5- Tableau V70 Messieurs : Agés de 70 à 74 ans

6- Tableau V75 Messieurs : Agés de 75 à 79 ans

7- Tableau V80 Messieurs : Agés de 80 à 84 ans

8- Tableau V85 Messieurs : Agés de 85 à 89 ans

9- Tableau V90 et + messieurs : Agés de plus de 90 ans au 1^{er} Janvier de la saison en cours

10- Tableau V40-V45 Dames : Agées de 40 à 49 ans

11- Tableau V50-V55 Dames : Agées de 50 à 59 ans

12- Tableau V60 Dames : Agées de 60 à 64 ans

13- Tableau V65 Dames : Agées de 65 à 69 ans

14- Tableau V70 Dames : Agées de 70 à 74 ans

15- Tableau V75 Dames : Agées de 75 à 79 ans

16- Tableau V80 Dames : Agées de 80 à 84 ans

17- Tableau V85 Dames : Agées de 85 à 89 ans

18- Tableau V90 et + dames : Agées de plus de 90 ans au 1^{er} Janvier de la saison en cours

Des tableaux pourront être annulés ou regroupés en fonction du nombre d'inscrits.

Article 5 : Finalité

Le Championnat Vétérans est qualificatif pour l'échelon régional, puis pour l'échelon national.

Les conditions de qualification pour l'échelon régional sont définies dans le règlement de cette compétition.

Article 6 : Arbitrage

Les compétiteurs sont tenus d'arbitrer les parties qui leur sont désignées par le Juge Arbitre de l'épreuve. En cas de refus le compétiteur sera considéré comme abandonnant la compétition : il sera considéré perdant de toutes les parties qu'il lui reste à jouer. La sanction sera prise par le Juge Arbitre après un 3^{ème} appel. Les compétiteurs doivent vérifier, avant de quitter la salle, qu'ils n'ont plus de partie à arbitrer.

Article 7 : Autres dispositions

Le Juge Arbitre de l'épreuve sera seul habilité à prendre :

- toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement
- les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve

Article 8 : Réclamations

Toute réclamation devra être adressée au président de la Commission Sportive Départementale par courrier recommandé sous 72H.

Article 9 : Sanctions sportives

En cas de non-respect du règlement, les sanctions sportives et financières seront attribuées par la Commission Sportive Départementale.

Article 10 :

Le fait de s'inscrire à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

Responsable de l'épreuve

serge.poirrier@cd84-tennis-de-table.fr